

La soirée débat du 2 avril a mobilisé plus de 600 personnes autour de la Transition Ecologique. Nombre de citoyens ont envoyé des questions, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des questions qui ont été posées, et auxquelles Messieurs Cyril DION (CD) et Pierre LEROY (PL) ont répondu soit lors du débat, soit à posteriori.

GENERAL/SOCIETE CIVILE

Lieu	Question	Réponse
Briançon	Jusqu'à où les mouvements écologiques doivent ils aller, y compris dans une certaine transgression intelligente et bien comprise, pour que la population suive massivement ?	PL : La position de M. Dion n'est certainement pas la même que celle des collectivités. En tant qu'élu, nous ne pouvons pas inciter à la désobéissance civile.
Guillestre	Comment se libérer du temps pour une transition intérieure, préalable à une transition collective ?	PL : Ce sont des choix personnels et collectifs.
Vallée de Guisane	Un golf dans la vallée de la Guisane vous semble-t-il faire partie de la transition écologique ?	PL : à titre personnel, ce projet rentre difficilement dans la démarche de transition écologique du fait de sa consommation d'espace, d'eau et d'énergie... Au-delà de ces aspects, l'équilibre économique d'un tel projet est à démontrer.
Guillestre	Comment faire pour redynamiser la vie politique au sein de la cité ? Après des jeunes notamment ? Quel est le meilleur système de gouvernance dans nos communes pour mettre en œuvre la transition ?	CD : Pour que tout le monde s'implique dans la transition, nous avons d'abord besoin de construire des mécanismes d'équité sociale, ainsi que des mécanismes collectifs. Certains ont utilisé la démocratie délibérative : on regarde toutes les catégories dont on a besoin, toutes les catégories sociales, géographiques, d'âges et de métiers différents, puis on tire au sort. Par la suite on va former ces citoyens tirés au sort, les instruire sur les différents thèmes abordés, puis on va réfléchir sur ce qui est possible, ce qui existe déjà ailleurs, et après avoir alimenté le débat on va le rendre public. Tout le monde peut ainsi participer via des lettres, des propositions, en assistant aux séances ouvertes au public. Personne ne connaît de solution miracle. Mais on peut tous y réfléchir ensemble, c'est le principe de la démocratie délibérative.



Lieu	Question	Réponse
Mont-Dauphin	Comment développer et ancrer sur notre territoire notre monnaie locale (la Roue), et comment encourager les commerces locaux à accepter cette monnaie ?	PL : Pour ancrer la monnaie locale sur le territoire, il faut mobiliser les acteurs économiques du territoire. C'est un énorme travail de réseaux qu'il faut mettre en place. Il est possible de s'inspirer des expériences menées par exemple au Pays Basque ou à Chambéry.
La Salle Les Alpes	Comment faire connaître la roue, monnaie locale (beaucoup n'en ont jamais vu) et la développer sur le Briançonnais ? Quand les communes vont-elles prendre en compte cette monnaie ?	PL : Tant que le circuit n'est pas plus développé, les collectivités peuvent difficilement rentrer dans la boucle.
La Salle Les Alpes	Un projet d'envergure : Comment orienter le tourisme et sa diversification vers une ouverture sur l'environnement et les richesses naturelles locales ?	PL : C'est ce qui est déjà pratiqué avec le Jardin Alpin, la Maison de la Géologie et le Géoparc, la Maison du Soleil, le Circuit des Mines (L'Argentière, Villard Saint Pancrace...). Un réseau scientifique est en construction à ce sujet. C'est le rôle des Offices du Tourisme sur le territoire de s'emparer de la question.
La Roche de Rame	La transition écologique a un coût. Comment concilier les aspirations des citoyens qui en ont marre de payer, avec l'immobilisme des élus nationaux qui souhaitent garder leurs avantages ?	PL : La sobriété ainsi que la production d'énergies renouvelables sont aussi source de profits et de création d'emplois. (Baisse des tonnages d'ordures ménagères, baisse des consommations énergétiques dans l'éclairage public et le chauffage, production d'énergie, économies individuelles via la rénovation des logements...). Le pouvoir du consommateur et celui de l'électeur ne sont pas à négliger.
Briançon	Que pensent les intervenants sur l'adhésion et le soutien que les collectivités locales peuvent apporter au développement des monnaies locales ?	PL : On ne peut qu'être d'accord. Ce sujet a d'ailleurs été abordé lors des visites organisées pour les élus au Vorarlberg en Autriche.
Arvieux	Une fois le territoire maillé d'une multitude d'initiatives participant à la transition écologique, comment tout cela fait système ? Dans la lignée des labels comme "B corp", comment voyez-vous l'avenir des territoires en transition ? Y a-t-il dès aujourd'hui des gardes fous pour éviter l'absorption de ces belles innovations locales dans le modèle économique dominant ? Une autre économie voit-elle le jour ou bien la tendance est-elle davantage d'espérer une mutation du modèle actuel de l'intérieur ?	CD : Ce récit qui doit transformer la société, touche également des multinationales. Les grosses marques de l'agroalimentaire disent que leurs clients sont en train de partir. Il faut alors repenser notre fonction dans la société. [Exemple de Danone] Beaucoup de déceptions de personnes qui ont essayé de faire changer le système de l'intérieur, et qui ont échoué. Les tentatives de transformation dans ce cas-là se font complètement absorber. [Exemple de L'Oréal qui rachète Body Shop]
Névache	Quelle évolution sur l'engagement de Evian par rapport au label BCorp ? - quelles preuves ?	CD : Il n'y a pas eu de changement de fond. Les actionnaires des multinationales comptent sur leur retour sur investissement. [Voir la question précédente]



AGRICULTURE.

Lieu	Question	Réponse
Saint-Chaffrey	Comment favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs ? Comment sanctuariser les terres agricoles actuelles ? Comment permettre la reconquête de certains des si beaux paysages de cultures en terrasses, caractéristiques de nos Alpes du Sud, qui sont colonisés par les broussailles et la forêt ? Réhabiliter les chemins d'exploitation qui les desservent et qui ont été profilés pour des mulets ou au mieux des charrettes ? Ce rêve de reconquête agricole de nos montagnes est-il définitivement une utopie ?	PL : Vaste sujet. Les outils existent : convention SAFER, création d'AFP, réappropriation du foncier par l'opération des biens vacants, jury de sélection avec la Chambre d'Agriculture pour les candidats agriculteurs... Les citoyens peuvent soutenir et aider les élus à s'emparer de ces outils. Pour ce faire, exprimer sa volonté de citoyen auprès du conseil municipal peut être une solution.
Saint-Chaffrey	Comment faire pour qu'en Briançonnais on puisse consommer bien plus de produits locaux agricoles qu'aujourd'hui ? Ne plus acheter des briques de lait qui ont fait des centaines de km mais aller avec ses bouteilles à un distributeur de lait comme celui qu'un éleveur du Guillestrois avait installé devant l'Intermarché de Guillestre ?	PL : les citoyens doivent exprimer leurs besoins. Ces besoins nécessitent l'installation d'agriculteurs locaux. Les outils évoqués précédemment sont à la disposition des collectivités.
Guillestre	Comment la collectivité peut-elle prendre la maîtrise du foncier agricole pour installer de jeunes agriculteurs en BIO ?	PL : Voir les réponses précédentes.
La Salle les Alpes	Le maraichage en Briançonnais : utopie ou avenir ?	PL : C'est un avenir possible et souhaitable pour le Briançonnais.
La Roche de Rame	Quelles actions le PETR peut-il mettre en place pour accompagner les agriculteurs qui utilisent encore des produits chimiques à ne plus en utiliser ? Une autonomie alimentaire oui, mais sans pesticides ?	PL : L'urgence aujourd'hui sur le territoire du PETR est surtout l'installation des agriculteurs, plus que la conversion au BIO des agriculteurs installés. Peu d'agriculteurs du territoire utilisent aujourd'hui des pesticides. C'est un sujet à aborder avec la Chambre de l'Agriculture.
Puy Saint André	Subventionner FORTEMENT la transition de TOUS les agriculteurs du Briançonnais ou même du département vers l'agriculture BIO pourrait-il être un investissement très rentable dans la mesure où nous vivons presque tous du tourisme ?	PL : Permettre aux agriculteurs BIO de vivre de leur activité sur le territoire est en effet un défi. Les circuits courts et la pluriactivité peuvent permettre d'y répondre, ainsi que le choix des consommateurs. L'augmentation des prix du transport qui se profile, ainsi que l'impact environnemental de ce transport (cf. Plan Climat) nous incitent à développer l'agriculture BIO et locale le plus rapidement possible.
Puy Saint André	Une communication axée sur le Briançonnais ou même les Hautes Alpes 1er territoire ou département 100% BIO serait particulièrement efficace et novatrice et donc le retour sur investissement assuré par une augmentation du nombre de vacanciers.	PL : Il existe de grandes disparités entre le Nord et le Sud du Département. Le Nord est très peu autonome au niveau alimentaire, et le Sud utilise majoritairement l'agriculture conventionnelle. Nous sommes face à deux problématiques différentes : au Nord l'installation des agriculteurs, au Sud, leur conversion. Il est donc compliqué d'avoir une vision départementale du sujet.

Monétier Les Bains	Avec qui pourrait on échanger sur la façon de nourrir des dizaines de milliers de personnes (touristes) qui viennent consommer dans nos vallées et qu'on continue à nourrir avec des produits de l'agroalimentaire alors que des outils comme "échanges paysans" pourraient répondre en grande partie à cette demande et peinent à décoller ?	PL : Avec le PETR : le CTES doit répondre à améliorer l'autonomie alimentaire, et donc l'installation d'agriculteurs locaux et BIO.
Monétier Les Bains	Quid de l'autonomie alimentaire touristique ?	PL : Il faut pouvoir répondre aux besoins alimentaires de l'ensemble de la population présente sur le territoire (y compris les touristes). Une fois de plus, pour subvenir à ces besoins, c'est l'installation des agriculteurs sur l'ensemble du Département qu'il faut viser.



DECHETS

Lieu	Question	Réponse
Guillestre	Faut-il imposer aux entreprises et particuliers, quelle que soit la quantité de déchet, le système des poubelles du tri pour recyclage ?	PL : Les 3 communautés de communes ont été sélectionnées Territoires Zéro Déchets ; Par exemple, sur le Briançonnais c'est 35% de baisse de tonnages de déchets. Des composteurs collectifs fonctionnent également très bien sur le territoire. Le tri est obligatoire. Au-delà de l'esprit de la loi, il faut faire preuve de pédagogie pour que le tri soit choisi et non pas subi.
Guillestre	Comment redévelopper et remettre en place localement le système de consignes ?	PL : Il s'agit là de négociations au niveau national avec les industriels. Les solutions locales sont ici difficiles à trouver, notamment à cause du manque de producteurs locaux. Les seuls produits locaux qui pourraient être envisagés en consigne sont les brasseurs de bières (il en existe suffisamment sur le territoire). 3B Brasserie a tenté l'expérience, mais cela a coûté trop cher.
Guillestre	Comment supprimer nos bouteilles en plastique ? les emballages ? acheter en vrac ?	PL : Il ne faut plus en acheter. On ne devrait pas consommer de l'eau en bouteille sur le territoire du PETR. Les captages et réseaux d'eau potable dans le Briançonnais devraient permettre de ne plus acheter d'eau en bouteille. Concernant les autres emballages, les produits en vrac sont évidemment à privilégier. Aujourd'hui, les emballages doivent être en totalité triés pour le recyclage.
Guillestre	Qui peut m'aider à m'équiper "zéro déchet" ? Par exemple trouver des sacs à vrac	PL : Renseignez-vous auprès des magasins de vrac. Certaines enseignes locales qu'on ne peut pas citer proposent ce genre d'équipement.



ENERGIE

Lieu	Question	Réponse
Cervières	Comment défendre une volonté vertueuse de transition écologique dans le pays du Grand Briançonnais tout en développant des stations de sports d'hiver qui épuisent les ressources en eau avec les canons à neige, favorisent le nucléaire par leur caractère énergivore, y compris désormais pour le ski de fond ?	PL : La tendance globale des stations du territoire n'est pas à l'extension des domaines, mais à l'amélioration de la qualité y compris à la sobriété ; ne serait-ce que pour des raisons économiques, et d'image. Aujourd'hui, nous sommes en transition, et les activités touristiques d'hivers présentent un apport économique indispensable au territoire, notamment en termes d'emploi. Une transition n'est pas une rupture.
Alpes de Hautes Provence	Frein pour PV sur bâtiments ABF : Je suis du 04 ; Je veux mettre chez moi des panneaux photovoltaïques mais les bâtiments de France on le pouvoir de refuser sous prétexte que l'on est dans le périmètre d'un bâtiment historique. Alors que faire ? Ceci va à l'encontre de la transition écologique.	PL : Il y a en effet des contradictions aujourd'hui entre la préservation du patrimoine et la transition écologique nécessaire. Les ABF sont en train d'évoluer à ce sujet, et le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire l'aborde dans sa stratégie. Affaire à suivre.



TRANSPORT / MOBILITE

Lieu	Question	Réponse
Montgenevre et Val desprès	Peut-on développer dans nos vallées enclavées les transports en commun (covoiturage, bus, stop) ? Développer cette culture et les actions ?	PL : C'est un souhait des collectivités, qui sont confrontées à des difficultés financières. Des réflexions sont actuellement menées dans le CTES sur l'autopartage, le covoiturage organisé, les voies douces et vertes. C'est une des prérogatives du Conseil Départemental que vous pouvez solliciter.
Montgenevre et Val desprès	Que pensez de l'utilisation des voitures électriques avec une production électrique principalement nucléaire ?	PL : Les véhicules électriques sont adaptés pour les transports en commun et de marchandises. Aujourd'hui, nous souhaitons diminuer l'usage des véhicules individuels au profit des véhicules collectifs.
Briançon	Qu'en est-il des solutions techniques comme moteur à eau ou air comprimé qui ont été mis de côté par les lobbys des moteurs thermiques ?	PL : Effectivement, on peut regretter que ces solutions aient été mises de côté...
Eygliers	On aurait besoin de plus de pistes cyclables dans le guillestrois. Est-ce prévu de les développer dans le cadre du contrat transition écologique ?	PL : Le CTES est un outil pour inciter les initiatives de ce type, mais il y a encore une inconnue sur les financements de ces projets ; Le département est notre relais pour l'émergence et le suivi de cette thématique.
Mont-Dauphin	Dans quelle mesure pourrions-nous encourager les citoyens à moins prendre la voiture, développer/structurer le covoiturage (Rezopouce), mettre en place	CD : Sur la question de la mobilité, avant de substituer la mobilité thermique par l'électrique ou les mobilités douces, il faut d'abord voir pourquoi et comment on se déplace. Comment structurer nos

	des transports à la demande, le PETR pourrait-il être mettre en œuvre des actions sur ces thématiques ?	<p>villes pour moins se déplacer ? Le télétravail peut être une solution. Les M&Ms (réunions et managers) font perdre énormément de temps aux employés, le télétravail permet d'augmenter l'efficacité/productivité.</p> <p>Dans les grandes villes, le problème se pose moins ; mais dans les territoires ruraux ou périurbains, le problème est là. L'autopartage peut présenter une solution. Cela diminue énormément le nombre de voitures sur le territoire. En moyenne, une voiture passe 90% de son existence garée. Pouvoir accéder à un système d'autopartage fonctionnel, avec des voitures en nombre adapté au territoire, peut être une solution.</p> <p>Le vélo est une solution possible. Les transports collectifs à la demande où une navette qui passe sur un trajet et qui peut être arrêtée à tout moment pour récupérer/déposer des personnes demande une réflexion et une organisation collective.</p> <p>PL : C'est le Conseil Départemental qui porte les projets liés à l'écomobilité. Nous pourrions cependant suivre leur progression via le CTES, qui portera également des projets citoyens.</p>
Guillestre	Comment obtenir le soutien des collectivités locales pour mettre en place du covoiturage local ?	PL : Les solutions de covoiturages sont des initiatives qui peuvent être soutenues par le CTES ainsi que pas les communes. Une solution est donc d'en discuter avec le conseil départemental ou votre commune.
Guillestre	Comment mettre en place un réseau de pistes cyclables sur notre territoire ? (Niveau local et départemental ?)	PL : Il faut se rapprocher des élus de la commune et de la communauté de commune. Les collectivités se penchent aujourd'hui sur la question, mais les financements sont difficilement garantis.
Guillestre	Comment mobiliser les financements nécessaires pour pérenniser les liaisons ferroviaires existantes ?	PL : Il s'agit d'une compétence régionale et nationale. Les collectivités sont en mesure de voter des motions pour protéger les transports locaux, mais n'ont pas de prise directe sur le sujet.



LOGEMENT

Lieu	Question	Réponse
Montgenevre et Val desprès	Comment peut-on aider les particuliers à mettre l'isolation thermique des bâtiments en conformité avec le Grenelle de l'environnement ?	PL : Le CPIE Environnement Solidarité est la structure vers laquelle les particuliers peuvent se tourner pour les aider à comprendre les aides disponibles.
Névache	Quelles aides aux communes pour les aider dans leur évolution en matière d'habitat notamment ? Diminution des surfaces de constructions, écoquartiers...nouvelles formes d'habitat ?	PL : Nous sommes conscients de la problématique du logement, c'est la raison pour laquelle on l'a inscrit dans le CTES ¹ ;

¹ Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (évoqué lors du débat)

		Dans le cadre du TEPCV ² , 3 bâtiments publics ont été rénovés, et pour le TEPCV 2 ce sont 55 bâtiments publics. Cela peut servir d'exemple auprès des syndicats de co-pro, mais nous savons que c'est coûteux. Nous avons besoin de l'aide de l'état, mais également du monde de l'entreprise pour mener cette action. Le monde de l'entreprise doit se former au biosourcé
--	--	---

EDUCATION

Lieu	Question	Réponse
Ceillac	<p>On sait par expérience que l'éducation est une des clefs essentielles pour développer la citoyenneté et l'esprit critique avec une implication forte et active dans la mise en place des remédiations. Il semble que l'on ne souligne pas assez cet aspect dans le film et que seule l'alternative éducative est évoquée.</p> <p>Les enfants sont pourtant un levier majeur pour faire évoluer les mentalités et les comportements, notamment pour leurs ascendants.</p> <p>Qu'en pensez-vous ?</p>	<p>CD : Quelques pédagogies le font (Montessori, Freinet, Steiner) ; mais dans l'Education Nationale classique, cela ne s'apprend pas. Il s'agit d'apprendre à coopérer, mais aussi à être responsable et à prendre des décisions. En Finlande, il y a déjà un organisme de gouvernance qui permet aux élèves de participer aux décisions de l'établissement. Il est parfois confortable de confier les décisions à d'autres, mais il est primordial d'apprendre à prendre sa place, à s'exprimer. A l'école, il y a un côté très descendant. On voit bien que plein d'élèves n'apprennent pas comme ça. L'abstraction ne fonctionne pas pour tout le monde. En Finlande, ils ont intégré le fait qu'il y a des formes d'intelligences différentes. Il s'agit alors de créer des situations d'apprentissage, et pas de transmettre directement un savoir. Les enfants peuvent communiquer pendant les évaluations, pour s'expliquer mutuellement. Le but, c'est que les élèves comprennent. Il n'y a pas de système de note. Le système est très différent en France, et ne permet pas d'aider à créer des mécanismes de coopération pour trouver des solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.</p>

Nous notons la remarque de la commune de Névache : Par rapport à ce qui se dit actuellement il est à noter que les jeunes s'emparent du débat (cf. la manif des collèges et lycées); c'est une remarque de changement par rapport au film.

² TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte, la collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs